

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session d'été du 26 juin 2020

Délibération 01-001–Gestion de la crise sanitaire et mesures d'accompagnement : solidarités sociales et insertion

Intervention de Christophe Martin

Conseiller départemental Bayonne 2

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Cet unique rapport de 1^{ère} commission est dense et c'est bien normal puisqu'il concerne les missions régaliennes, les missions premières du Département.

Il reprend les dispositions que nous avons déjà examinées lors de la commission permanente du 15 mai. Nous avons eu l'occasion dès lors de faire les remarques nécessaires, je n'y reviens pas.

Je souhaiterai émettre une alerte sur la **dématérialisation des démarches**, qui, ont forcément été amplifiées pendant le confinement, et c'était bien normal en la circonstance.

Cette dématérialisation a permis l'accélération des procédures et le maintien au même niveau d'accompagnement envers les publics les plus fragiles, notamment pour les demandes de droits à l'Allocation pour les Personnes âgées, aux personnes handicapées ou pour les bénéficiaires du RSA.

Nous devons, chers collègues, rester très vigilants sur ce point car, nous y reviendrons peut-être, les SDSEI, les services sociaux territorialisés du Département, sont parfois en tension, en manque de personnels et des retards de traitement peuvent apparaître (nous en avons déjà parlé ici).

Il ne saurait être question, dans notre vision, de remplacer les visites à domicile, les suivis de dossiers par uniquement une présence virtuelle, car ce n'est pas un modèle de fonctionnement accessible à tous.

Et nous le savons bien puisque nous mettons en place des actions pour favoriser l'inclusion numérique et pour lutter contre la fracture numérique. Donc, j'en appelle, mes chers collègues, à une grande vigilance sur ce point.

Mon intervention portera spécifiquement sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Il est proposé dans le rapport, en premier lieu, de « *repenser l'ensemble du process d'orientation, d'accueil et d'accompagnement en s'appuyant sur l'évolution des pratiques professionnelles pendant le confinement. **La dématérialisation des cellules d'orientation** mises en place sur les territoires amène moins d'absentéisme et des échanges constructifs avec les BRSA* ». (page 6 du rapport)

Concernant ce point, peut-être que des échanges constructifs ont eu lieu pendant le confinement, mais c'est bien, aussi, parce que, nous étions en période de confinement, et par conséquent avec des personnes qui étant chez elles, étaient particulièrement attentives aux échanges que cela a été possible.

Mais depuis le déconfinement, est-on certain d'obtenir les mêmes résultats ?

J'en appelle, là aussi, à une vigilance accrue sur ces publics, dont on nous annonce que le nombre pourrait exploser en raison de la crise à venir.

De même, toujours dans les modes d'accompagnement, (toujours page 6 du rapport), il est indiqué que va être « *repensé le mode d'accompagnement individuel pour aller vers des actions collectives* ».

Sur ce point, je suis plus que sceptique.

La complexité et la diversité des situations individuelles des bénéficiaires du RSA se prêtent peu à des actions collectives.

Il faut absolument maintenir un niveau individuel de l'accompagnement qui permet une personnalisation et une définition précise et partagée des actions et mesures à mettre en place avec chaque bénéficiaire.

Soyons bien clairs. Le nombre des bénéficiaires du RSA ne va pas diminuer dans les années à venir, nous en avons tous conscience.

Si nous ne sommes pas à la hauteur de l'accompagnement, la crise qui va frapper, ces personnes en particulier, sera encore bien plus destructrice : cela conduira tout simplement à la disparition de certaines personnes des radars de notre collectivité.

C'est peut-être bien pour les chiffres, mais beaucoup moins pour la société et les individus concernés.

Bien évidemment, des actions collectives peuvent être menées dans certains cas, sur des publics peut-être moins en difficulté du point de vue de l'insertion vers l'emploi et l'autonomie mais n'en faisons pas une règle systématique.

C'est la raison pour laquelle, Mr le président, **nous vous demandons spécifiquement le maintien des accompagnements individualisés et personnalisés pour les bénéficiaires du RSA.**

Je vous remercie.

Christophe Martin